November 10th, 2026

CRÉDIT DE PRÉFINANCEMENT EXPORT EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE ASSURANCE EXPORT

Vous êtes une entreprise exportatrice française et vous souhaitez financer les besoins de trésorerie liés à la réalisation de vos contrats commerciaux à l'export.
Optez pour notre solution crédit de préfinancement export, adossée à la garantie des Préfinancements de Bpifrance Assurance Export* (ex Coface garanties publiques).

*Bpifrance Assurance Export gère pour le compte de l'État des garanties destinées à favoriser les exportations françaises.

LES PRINCIPES DE BASE

Le préfinancement export est un crédit dédié au financement des dépenses que votre entreprise doit engager pour honorer un contrat signé à l'export. Il est adossé à la garantie des Préfinancements de Bpifrance Assurance Export (ex Coface).
Montant : notre banque finance votre besoin de trésorerie, dans la limite de l'enveloppe de l'assurance préfinancement validée par Bpifrance Assurance Export.
La quotité garantie pour l'assurance préfinancement est de :

- 80% maximum pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 150 millions €,
- 50% pour les autres entreprises.

Devise : la devise du **crédit de préfinancement** export est l'euro.
Durée : l'assurance Bpifrance Assurance Export couvre la période d'exécution de votre contrat d'exportation.
La durée de ce **financement export** est calée sur la durée de garantie de Bpifrance Assurance Export.

VOS BESOINS

Vous avez besoin d'une souplesse au niveau de votre trésorerie car :

vos contrats export comportent une phase de production longue générant un besoin en fonds de roulement important,

ou ne prévoient pas d'acomptes suffisants pour financer leur exécution

AVANTAGES

Le crédit de préfinancement vous permet de :

- répondre à de nouveaux contrats sans impacter la trésorerie de votre entreprise,
- bénéficier de l'expertise de notre Groupe dans le montage de votre dossier export et dans vos démarches auprès de Bpifrance Assurance Export.

RECHERCHER UNE FICHE PAYS